

BIEN VIVRE ENSEMBLE



Joakim GIACOMONI
Président de Colombes Habitat Public
Maire de Colombes

L'ÉDITO

"Je veux pouvoir compter sur des représentants de locataires mobilisés, qui connaissent vos difficultés et contribuent à construire des réponses concrètes".

Chers locataires,

Le 24 novembre prochain, vous serez appelés à élire vos représentants au conseil d'administration de Colombes Habitat Public. Cette échéance est importante : elle vous permet de faire entendre votre voix et de participer aux décisions qui concernent votre quotidien.

Pendant les quatre années de leur mandat, vos représentants portent vos attentes et vos préoccupations au sein de l'office. Entretien des immeubles, rénovation des logements, tranquillité des résidences : sur tous ces sujets, leur rôle est essentiel.

Après tant d'années d'abandon, cette élection doit être l'occasion de reprendre la parole et d'être entendus. En tant que président de CHP, j'en attends beaucoup. Je veux pouvoir compter sur des représentants mobilisés, qui connaissent vos difficultés et contribuent à construire des réponses concrètes. C'est pourquoi je vous invite à participer nombreux à ce scrutin.

Cette exigence d'écoute et d'action s'inscrit dans l'ambition que je porte depuis mon élection : améliorer durablement le cadre de vie des Colombiens.

C'est le sens de l'opération Oxygène, lancée par la Ville pour répondre rapidement aux problèmes du quotidien. Enlèvement des dépôts sauvages, entretien de la végétation, réparation du mobilier urbain et de l'éclairage public, effacement des tags : des interventions concrètes pour rendre nos quartiers plus propres et plus agréables.

La première opération, menée en juillet dernier dans le secteur de la rue de Strasbourg, a été très bien accueillie par les habitants. Les prochaines opérations Oxygène seront menées conjointement par la Ville et CHP, dans les espaces publics comme dans les bâtiments et les résidences de l'office. Une nouvelle intervention est prévue dans le secteur d'Estienne d'Orves, avant une extension progressive à d'autres quartiers. Cette mobilisation commune permettra d'améliorer la propreté, l'entretien et le cadre de vie des locataires.

Votre parole compte. Votre participation aussi. Par le dialogue et par l'action sur le terrain, nous améliorerons ensemble votre cadre de vie.

Enquête SLS 2027 : pensez à répondre

À LA UNE

Les locataires concernés par l'enquête SLS (Supplément de Loyer de Solidarité) 2027 ont commencé à recevoir leur questionnaire, par mail ou par courrier. Cette enquête est obligatoire : il est important d'y répondre et de transmettre les justificatifs demandés afin que votre situation puisse être correctement prise en compte. Au total, vous êtes 2 500 locataires de CHP concernés par cette campagne.

Pourquoi est-il obligatoire de répondre ?

L'enquête SLS permet de recueillir les informations et justificatifs nécessaires à l'examen de votre situation. Vous devez impérativement y répondre et fournir les documents demandés. En l'absence de réponse ou de justificatifs, un supplément de loyer forfaitaire et des frais de dossiers sont appliqués.

Une permanence téléphonique est disponible du lundi au vendredi, de 9h à 18h, pour répondre à vos questions et vous accompagner dans vos démarches. Le numéro d'assistance sera indiqué sur les documents qui vous seront adressés.





Prêts pour les élections des représentants des locataires ?

Le 24 novembre 2026, les locataires de Colombes Habitat Public éliront leurs représentants au Conseil d'Administration. Les élections des représentants des locataires se déroulent en application du protocole national signé entre la Fédération Nationale des Offices Publics de l'Habitat et des organisations nationales représentatives des locataires. Le vote se déroulera par correspondance ou par voie électronique. Ce vote est soumis au respect de plusieurs conditions par les locataires, et notamment disposer d'un contrat en cours

depuis au moins six semaines avant l'élection.

Les locataires dont le contrat a été résilié pour défaut de paiement doivent justifier d'un plan d'apurement. Chaque contrat ouvre droit à une seule voix. En cas de colocation, les colocataires devront désigner ensemble la personne qui votera.

Pour plus d'information sur le déroulement du vote, rendez-vous sur www.colombes-habitat-public.fr

Régularisation des charges : comment s'y retrouver ?

Une fois par an, vous recevez un avis de régularisation des charges, en complément de votre avis d'échéance habituel. Il permet de comparer les dépenses réelles de votre logement avec les provisions sur charges que vous avez déjà versées au cours de l'année.

Sur votre décompte, vous retrouverez notamment les charges générales, le chauffage, l'entretien des espaces verts, les charges d'ascenseur, selon les équipements et services de votre résidence.

Pour les fluides, vous retrouverez votre consommation réelle de l'année et vos index et vos provisions versées.

À la fin du document, regardez le « solde client » : c'est lui qui indique si vous devez une somme à CHP ou, au contraire, si un montant est en votre faveur.

Vous devez régler une somme importante ? Pas d'inquiétude : vous pouvez contacter votre agence de proximité afin d'échanger sur votre situation et, si nécessaire, de mettre en place un échancier de paiement.

Ventilation : quelques bons réflexes à adopter

Une bonne ventilation contribue directement à préserver votre logement et la qualité de l'air intérieur. Les locataires de CHP recevront bientôt un courrier et un fascicule présentant les principaux conseils d'utilisation des équipements.

En attendant, quelques réflexes essentiels : ne bouchiez jamais les entrées d'air ni les bouches d'extraction, laissez la VMC fonctionner en continu et aérez votre logement 5 à 10 minutes matin et soir. Pensez à nettoyer régulièrement les parties accessibles des bouches de ventilation. Ne démontez pas et ne modifiez pas votre installation. Si vous constatez une VMC qui ne fonctionne plus, une bouche endommagée, une aspiration anormalement faible, une condensation importante ou des moisissures persistantes, signalez-le à votre agence de proximité.



Profitez de cours gratuits de français et d'informatique

Pour mieux maîtriser le français et les outils numériques, Colombes Habitat Public propose tout au long de l'année scolaire 2026-2027 des cours aux locataires résidant dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV). L'Office renouvelle son partenariat avec les Centres Sociaux et Culturels du Petit-Colombes et des Fossés-Jean. Ces cours sont pensés pour favoriser l'autonomie et l'insertion. Ils sont entièrement financés par CHP et donc gratuits pour les locataires concernés. Les places étant limitées, ne tardez pas à vous inscrire en contactant :

- Le Centre Social et Culturel du Petit-Colombes : 231, rue Jules Ferry, 92700 Colombes - 01 47 81 24 91
- Le Centre Social et Culturel des Fossés-Jean : 1, rue Jules Michelet, 92700 Colombes - 01 42 42 86 76

Écrivain public : de nouveaux horaires à partir de septembre

Besoin d'aide pour une démarche administrative, un courrier privé ou une formalité en ligne ? L'écrivain public accompagne gratuitement les locataires de Colombes Habitat Public résidant dans les Quartiers Prioritaires de la Ville.

À partir de septembre 2026, les permanences évoluent :

Fossés-Jean – salle de l'Amicale, 59 rue Jules-Michelet

- Lundi : 14 h 30 – 17 h 30
- Mardi : 9 h 30 – 12 h 30

Petit-Colombes – salle du Centre socioculturel

- Lundi : 9 h 30 – 12 h 30
- Mardi : 14 h 30 – 17 h 30

Sur rendez-vous au 06 51 52 99 24.

Les voisins ont le sens de la fête

Depuis le mois de mai, vous avez été nombreux à vous emparer de l'événement. Au total une trentaine de fêtes des voisins ont été organisées tout au long de l'été dans les secteurs du Centre-Ville, des Fossés-Jean et du Petit-Colombes.

Autour d'un verre, d'un repas, d'un goûter, vous avez une nouvelle fois fait vivre vos résidences au rythme de la convivialité et de la rencontre. Ces rendez-vous sont avant tout vos initiatives, portées par les habitants et leurs amicales. Pour vous aider à les organiser, Colombes Habitat Public a, comme chaque année, mis à disposition des barnums, tables et chaises, affiches et flyers, mais aussi des cartes cadeaux afin de donner un coup de pouce pour garnir les tables.

On continue l'année prochaine ?

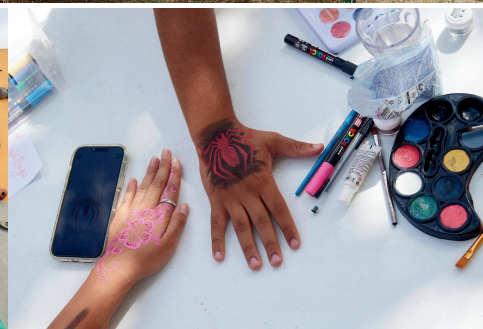


87 ateliers, un été de convivialité en pied d'immeuble

Jeux de société, ateliers scientifiques, maquillages, fabrication de cerfs-volants, activités sportives (skate, foot, parkour...), ou simples moments de partage... Cet été encore, les résidences de Colombes Habitat Public se sont transformées en terrain de jeu à ciel ouvert. De quoi profiter pleinement des vacances au pied de son immeuble, même pour ceux qui n'avaient pas la chance de partir.

L'initiative, reconduite depuis plusieurs années, a pris de l'ampleur cette saison. 87 ateliers ont ainsi été proposés en juillet et août, dans plusieurs résidences situées en Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville. Un agenda plus fourni que les années précédentes, qui a permis à de nombreux enfants de varier les plaisirs, encadrés par les éducateurs et animateurs des associations partenaires de CHP (PAGE, Les 4 Chemins...).

« Ces animations sont un temps fort de l'été », résume Cheikh Marone, Responsable Développement Social Urbain à Colombes Habitat Public. « Elles créent du lien entre les habitants et permettent de faire vivre nos résidences autrement ».





Résidence Jules Michelet : visite du logement témoin

Cet été, Colombes Habitat Public a ouvert aux locataires un logement témoin en vue de la réhabilitation de la résidence Jules Michelet. Joakim Giacomoni, maire de Colombes et président de l'Office, s'est rendu sur place aux côtés du vice-président Arnaud Thorel et du directeur général Laurent Dahan.

Situé au 2^e étage du 99 rue Jules Michelet, cet appartement a permis aux habitants de se projeter dans leur futur cadre de vie : nouveaux évier et lavabos, portes palières, fenêtres et volets électriques. Chaque locataire a également pu personnaliser certains aménagements (revêtements de sol, faïence de salle de bain, choix entre douche et baignoire) selon les options prévues.

142 logements concernés, livraison en septembre 2027

Ce programme prévoit notamment la création d'un second ascenseur, ou encore la rénovation des installations électriques,

le remplacement des menuiseries extérieures et la réfection complète des pièces humides, pour atteindre le label BBC Effinergie. Sept logements du rez-de-chaussée seront transformés en logements accessibles PMR.

Coût prévisionnel : 9,8 M€ TTC (69 000 € par logement). Les travaux ont débuté en septembre 2026, pour une livraison prévue dans un an.



Au 1-4 Metz, la réhabilitation prend forme

Les premiers changements sont désormais visibles dans la résidence du 1-4 rue de Metz. Façades rinnovées, fenêtres remplacées, installation de persiennes, isolation par l'intérieur... Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), deux des dix bâtiments arborent déjà leur nouveau visage.

Il suffit de lever les yeux pour mesurer le chemin parcouru. Sur les deux premiers bâtiments réhabilités, les briques ont été soigneusement nettoyées à la vapeur avant de recevoir un traitement hydrofuge. Les éléments en béton, notamment les modénatures, ont été repris et repeints. Un travail qui redonne de l'éclat aux façades tout en préservant l'aspect d'origine de ces Habitations Bon Marché (HBM) emblématiques d'une époque.

Dans les parties communes aussi, le travail se poursuit : peintures des cages d'escalier, nouvelles portes et réfection des sols. Les interventions portent désormais sur les 3^e et 4^e bâtiments.



À Orgemont, un chauffage plus moderne et moins énergivore

Cet été, de nouvelles pompes à chaleur gaz à absorption ont été mises en service à Orgemont. Elles sont associées à des chaudières gaz à condensation, utilisées en appoint. Objectif : couvrir les besoins en chauffage tout en limitant la consommation de gaz, pour réduire l'impact environnemental des bâtiments et mieux maîtriser les dépenses énergétiques. À confort équivalent, la baisse de consommation est estimée à environ 20 %. L'impact sur les charges de chauffage des locataires sera immédiat et significatif.

Un investissement de 1,3 million d'euros

CHP finance 67 % de cette opération (environ 870 000 €), le solde étant pris en charge par les Certificats d'économies d'énergie (CEE)*. D'autres résidences bénéficieront prochainement de pompes à chaleur électriques : au Petit-Colombes (237 rue Président-Salvador-Allende et 2 rue Cesária-Évora), puis en Centre-Ville (37 et 107 rue Gabriel-Péri).

**Les CEE financent des travaux visant à réduire les consommations d'énergie et les émissions liées aux énergies fossiles.*



Comment nous contacter ?

Agence Petit-Colombes

Accueil
01 47 82 08 53
accueil.pc@colombes-habitat-public.fr

Conseillère recouvrement amiable
01 47 82 89 35

Agence Centre-ville

Accueil
01 47 86 15 40
accueil.cv@colombes-habitat-public.fr

Conseillère recouvrement amiable
01 47 86 96 69

Agence Fossés-Jean

Accueil
01 47 86 08 46
accueil.fj@colombes-habitat-public.fr

Conseillère recouvrement amiable
01 47 86 84 68

Siège Social

Accueil
01 41 19 14 14
accueil.siege@colombes-habitat-public.fr

Conseillère en économie sociale et familiale
01 41 19 14 24

Numéros d'appel d'urgence

0 800 24 24 07
OTIS (ascenseurs)

01 47 60 80 00
ASTREINTE

01 48 11 30 00
PROXISERVE (robinetterie)